

Réf: Dossier N° 098515

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE AKA CONSTRUCTION » en abrégé « NS-AKAC »

Siège social Abidjan, Port-bouet, GONZAGUEVILLE, Lot 1490,  
Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE AKA  
CONSTRUCTION » en abrégé « NS-AKAC »

Objet : CONSTRUCTION – AMENAGEMENT – RENOVATION – BTP - REHABILITATION – FINITION – LOTISSEMENT – DECAPAGE – VENTE DE TERRAIN ET MAISON – GENIE CIVIL ET RURAL - DIVERS. Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, GONZAGUEVILLE, Lot 1490,  
Ilot 120

Dirigeant(s) : M AGBELESSESI AMEBOUBENOUE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03199 du 12/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15926/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

